

Les sentiers des savoirs



Cheminer, apprendre et enseigner pour un monde en émergence

Lettre d'informations n°2

décembre 2021

Enfin des nouvelles du projet Les sentiers des savoirs ! Le temps a filé depuis l'envoi de la première lettre de présentation, en fin d'année dernière. Tels des voyageurs à pied, nous avons pris le temps de poser ses premiers fondements, étape par étape, en laissant mûrir nos idées et en les partageant le long de la route. Leur bon accueil est enthousiasmant ! Quelles nouvelles donc, depuis l'hiver dernier ?

Chemin parcouru

L'association Les sentiers des savoirs – France a officiellement vu le jour en juillet ! Son siège se situe au Château du Langenberg, à Wissembourg, dans le Nord de l'Alsace. Ce château, dont le domaine longe la frontière allemande, abrite un écolieu franco-allemand intergénérationnel. Un lieu symbolique donc, pour la naissance d'un réseau européen pour l'écologie.

L'assemblée constitutive de l'association s'était déroulée au mois de mars, virtuellement, situation sanitaire oblige. Elle a rassemblé les membres fondateurs :

Ernst Zürcher, ingénieur forestier, chercheur ;

Eric Castex, forestier, éleveur d'arbres ;

Franco Gamarra, ingénieur en environnement, entrepreneur ;

Hugo Salgado, ingénieur agronome, coordinateur de projets en agroécologie et agroforesterie ;

Valérie Claisse, coach et thérapeute ;

Brunelle Dalbavie et son compagnon Austin, charpentiers ;
Bettina Schroeder, coach et pédagogue ;
Maëva Bourgeois, rédactrice en chef de la revue Biodynamis.

Bettina et Maëva sont toutes les deux membres de l'écolieu du Langenberg.

C'est au cours de cette assemblée qu'a été élu le Bureau de l'association :



Maëva Bourgeois – présidente



Bettina Schroeder – trésorière



Ernst Zürcher – assesseur



Eric Castex - assesseur

Nous imaginons qu'il y aura, au fur et à mesure du développement des Sentiers, une association par pays, en cherchant les synergies (bio-régions, langue commune, etc).

Comme vous l'avez remarqué en haut de page, nous avons maintenant un logo ! Il évoque pour nous plusieurs lignes directrices des Sentiers des savoirs :

- La marche à pied, avec l'instrument ancien primordial qu'est la boussole ; les points cardinaux ; la rose des vents.
- L'ouverture vers l'avenir, l'émergence d'un nouveau paradigme, la communication, le transfert de savoirs pour la transition écologique
- Un ancrage dans les traditions anciennes, avec la roue de médecine amérindienne, le cosmique, le terrestre et les flux qui les relient, les neuf points de la tradition celtique.

Nous espérons qu'il vous plaira et nous serons heureux de le voir fleurir, tel la coquille de Saint-Jacques, le long des chemins du réseau et sur la porte des lieux-hôtes.

Notre site internet est en cours de construction mais vous pouvez d'ores et déjà y jeter un œil ! <https://sentiers-des-savoirs.fr/>

Nouvelles des pays voisins

La naissance du mouvement Les sentiers des savoirs - Suisse est orchestrée par Franco Gamarra, qui a été embauché par la Fondation Zoein (Genève) pour faciliter la mise en réseau des personnes porteuses des savoir-faire et savoir-être nécessaires à la transition écologique.

Les premières rencontres et entretiens avec certains porteurs de savoirs dans les régions alpines et du Jura ont eu lieu ces dernières semaines. Une vidéo de présentation du concept des Sentiers est en cours de route.



Prochaines étapes

Nous poursuivons les tâches administratives liées à la création de l'association, en particulier autour de la communication (site internet, documents de présentation, d'adhésion, etc.).

Pour présenter Les sentiers des savoirs, nous avons imaginé réaliser de petites vidéos sur certains lieux-hôtes, en complément de fiches descriptives, avec des témoignages des « passeurs de savoirs » variés (agriculture, artisanat, sciences naturelles, etc.).

La création concrète du réseau de lieux-hôte se fera certainement dans deux régions pilotes (Alsace et Landes) – le défi étant d'avoir une densité suffisante de lieux d'accueil afin qu'ils puissent être reliés à pied. Des événements festifs dans ces régions marqueront « l'ouverture » de ces réseaux.

+33 (0)3 67 35 72 31

N'hésitez pas à partager cette lettre autour de vous, le plus largement possible !

Si vous ne souhaitez plus recevoir ces lettres, merci de le signaler par retour de mail.

Les sentiers des savoirs - Rappel du fonctionnement

Le projet Les sentiers des savoirs est une invitation à partir à l'aventure.

S'inspirant du modèle millénaire du compagnonnage, il propose à tout un chacun de composer un voyage rythmé par des étapes d'apprentissage auprès de paysans, d'artisans, de scientifiques prêts à transmettre leurs connaissances.

Des connaissances essentielles pour bâtir un monde en émergence, un monde écologiquement viable, résilient et joyeux.

Beaucoup de lieux, d'initiatives et de structures existent déjà, animés par la recherche d'un nouveau rapport entre l'homme et la nature.

Nous voulons tisser un réseau entre ces lieux : un réseau de sentiers, que l'on parcourt uniquement à pied, dans un esprit d'autonomie, de découverte et de transformation intérieure.

Qui seront les membres de l'association Les sentiers des savoirs ?

Les lieux-hôtes, passeurs de savoirs, savoir-faire et savoir-être. Ce sont des fermes, des écolieux, des ateliers, des chantiers participatifs... Nous pouvons très bien imaginer une complémentarité avec l'enseignement académique, pour les stages. Ce seront des terrains d'expérimentation, de transmission.

Les itinérant-es, qui marchent de lieu en lieu, enrichissant leur palette de savoirs au fil du périple.

Les sympathisant-es : un lieu de passage, qui peut héberger les itinérant-es, qui a une bibliothèque intéressante, ou qui peut transmettre une langue, etc.

Les artistes et porteurs de savoirs mobiles (botanistes...). Nous pouvons faire renaître les troubadours ! Ainsi nous ouvrons un monde nouveau pour le milieu artistique, qui avait cette vocation d'aller sur place.

Les « coachs » pour apporter une aide à l'itinérant-e avant le départ, accompagner un ou deux itinérant-es qui ne souhaiteraient pas partir seul-es, ou aider les lieux hôte à organiser l'accueil.

Comment devenir « lieu-hôte » ?

Il faudra demander à adhérer à l'association, signer la charte et passer un court entretien (tout d'abord au moins au téléphone) pour se faire connaître. Nous aurons besoin d'un descriptif de l'activité du lieu, des savoirs qui seront transmis, des capacités d'hébergement, des curiosités locales (topographie, arbres remarquables, etc.), des sentiers qui les connecteraient à d'autres lieux.

Comment devenir « itinérant-e » ?

L'âge importe peu, il suffit d'être majeur-e. Il n'y aura pas d'examen d'entrée. L'itinérant-e détermine ce qu'il-elle veut apprendre et où commencer. Il faudra rédiger une lettre de

motivation au moment de l'adhésion à l'association. Un entretien sera prévu (par visio-conférence si ce n'est pas possible physiquement) pour connaître les motivations du départ, conseiller les lieux adaptés à ce qu'il-elle souhaite apprendre, et mettre à disposition les adresses du réseau d'hôtes (une application informatique est en cours de développement).

Déroulement du périple

- Les itinéraires peuvent être conseillés, mais pas imposés (car le chemin est aussi le but !).
- On fournira à l'itinérant-e un carnet de route, qu'il-elle fera tamponner par ses hôtes, et un tampon « itinérant ».
- Les hôtes (et les sympathisants accueillants) auront, de même, chacun leur livret d'accueil à faire tamponner par les itinérant-es, et leur tampon « hôte ».
- L'itinérant-e devra si possible prendre contact avec les lieux en avance pour savoir s'il y a de la place.
- La durée maximum d'apprentissage sur un lieu est fixée à un mois. Nous voulons encourager le mouvement : « marcher est le moteur ».
- Les hôtes pourront signaler leurs besoins. Ex : visite d'un botaniste, événement artistique, etc.
- Il n'y aura pas d'examen de sortie. Mais suite à son voyage, l'itinérant-e se sentira peut-être prêt à créer son propre projet de vie, qui deviendra à son tour lieu-hôte.
- Nous ne fixons pas de durée maximum sur les Sentiers des savoirs.
- Et un festival annuel itinérant !
- Et des troubadours qui voyagent de lieu en lieu !

Rémunération des lieux-hôtes

Pour l'hébergement et la nourriture des itinérant-es, les lieux-hôtes seront rétribués 25€ par nuit, dont 5€ de participation de l'itinérant-e. Les 20€ restants seront fournis par des fondations, des mécènes, des bienfaiteurs (système de parrainage par exemple).